<u>L'internet, le SMSI de Tunis et les droits de l'homme</u> Société de l'information

Posté par: Rédaction

Publiée le : 20/11/2005 21:10:00

En juillet 2002, le caucus des droits de l'homme a été formé avec trois objectifs :

- 1. Inscrire les droits de l'homme à l'agenda du Sommet et affirmer leur centralité dans la société de l'information
- 2. Élaborer des contributions détaillées pour traduire les droits de l'homme dans la société de l'information
- 3. Sensibiliser tous les participants au Sommet, et au-delà, le grand public, à l'importance de la place des droits de l'homme dans la société de l'information.

Voici le communiqué publié par cette instance à l'issue du sommet de Tunis : <u>Le caucus des droits</u> <u>de l'homme tire le bilan de la phase de Tunis</u>

Dans le même temps, Reporters sans frontières rend publique sa liste des 15 ennemis d'Internet <u>liste</u> des 15 ennemis d'Internet